

ESG et M&A

L'impact de l'ESG sur le
processus transactionnel



La performance ESG comme critère d'investissement

L'ESG a été mentionné pour la première fois dans un discours du secrétaire général de l'ONU en 2004.

Depuis, la performance **environnementale, sociale** et de **gouvernance** des sociétés est fortement considérée par les investisseurs financiers :



Fonds d'investissement

L'ESG fait l'objet d'une attention particulière par les fonds spécialisés (fonds à impact, fonds ISR), mais aussi par les acteurs plus traditionnels.



Investisseurs « corporate »

Le rachat de sociétés vertueuses par un groupe permet de booster sa performance ESG.

Normalisation des méthodes d'évaluation

Pour faciliter la compréhension et la comparaison de la performance ESG entre acteurs économiques, des **régulations** et des **méthodes d'analyse normalisées** sont mises en place :

Taxonomy Regulation

Donne une définition commune des activités économiques considérées comme durable sur le plan environnemental.

Directive CSRD

Permet d'harmoniser la transparence et la qualité des informations présentes dans les reportings de durabilité des entreprises



Evaluer et vérifier la performance ESG

Des cabinets spécialisés permettent d'établir et de vérifier la performance ESG des sociétés, comme :



Les agences de notation extra-financière

Selon une méthodologie donnée, elles évaluent la performance ESG des sociétés cotées et non cotées.



Les cabinets de « due diligence ESG »

Dans le cadre de transactions capitalistiques, elles visent à identifier les risques et les opportunités ESG de la société analysée.

Impact de l'ESG sur la valorisation d'entreprise

A l'issue des « due diligence ESG » conduites pendant un processus de transaction, les conclusions du rapport influenceront positivement ou négativement la valorisation :

- Des **retombées** ou **pertes économiques** pourront être calculées à court et moyen terme ;
- Des **hypothèses ESG** entreront dans la définition du Business Plan ;
- Une **prime sociétale** (ou prime de valeur durable) sera accordée en cas de bonne performance.
- Dans le cas contraire, une **décote** pourra être appliquée pour refléter les **risques futurs** induits par une mauvaise performance ESG.



Willy Xu

Analyste financier Corporate Finance



« La valorisation fait partie du quotidien des équipes de Philippe Hottinguer Finance : elle est un élément clé pour les dirigeants qui souhaitent réaliser une opération financière. Au-delà de l'aspect financier, il est également nécessaire de s'intéresser à l'impact de l'ESG sur la valorisation des entreprises. »

Philippe Hottinguer Finance

58 rue Pierre Charron, 75008 Paris

